

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE MARCHE NORDIQUE ET RANDONNEE

-Affr

FORUM : **DIMANCHE 6 SEPTEMBRE 2020**REPRISE GYMNASTIQUE : **LUNDI 7 SEPTEMBRE 2020**

REPRISE MARCHE NORDIQUE : SAMEDI 12 SEPTEMBRE 2020

REPRISE RANDONNEE: JEUDI 10 SEPTEMBRE 2020



BULLETIN D'ADHESION

NOMS usuel: Prénom: Prénom: Sexe: F M

Date, lieu et département d	le naissance:						
Adresse :							
Tél.mobile :	Tél.fixe :						
Adresse mail - <u>écrire en ma</u>	<u>iuscules</u> - (envois en dest. caché	s) :					
i							
		1 5					
Pratique: GYMNASTIO	Pratique: GYMNASTIQUE (●) □ nouveau MARCHE NORDIQUE □ RANDONNEE □						
Mesures COVI	D19 : Tapis, élastibands et ballon f	itball person	nels <u>obligatoi</u>	res			
	TARIFS DES COTISA	TIONS 20	20-2021				
	e tableau ci-dessous comprennent :	: la licence F	FEPGV et FF		ssurance qui leur		
est attachée, l'adhésion à noti	re association, les frais de fonction	nement et la	participation a	ux activités.			
La possibilité de prendre en opt	ion une assurance complémentaire	est indiquée	page 7 pour l	la FFEPGV et pa	ge 8 pour la		
	euvent être consultées sur les sites			•			
				EXTRA-			
ACTIVITES	ACTIVITES COMBINEES	CHOIX	MAULE	MUROS	TOTAL		
Gymnastique 1h-2h			185 €	195 €			
Gymnastique 3h-4h			210 €	220 €			
Marche nordique 2h			185 €	195 €			
Randonnée (licence IRA)			47 €	52 €			
	Gym (2h) + Rando		222 €	232 €			
	Gym (4h) + Rando		247 €	257 €			
	Gym (2h) + M Nordique		342 €	352 €			
	Gym (4h) + M Nordique		367 €	377 €			
	Gym (2h) + Rando+ M Nord.		379 €	389 €			
	Gym (4h) + Rando+ M Nord.		404 €	414 €			
	Rando+ M Nordique		222 €	232 €			
Réductions 10€ en gymnasti	que et 5€ en randonnée aux person	nes de 16 à 2	25 ans et de pl	us de 80 ans			
Options assurances (EPGV	et/ou FFRandonnée page 7 et 8)						
<u>Chèque à l'</u>	ordre de : USM GV RP			TOTAL	€		
Farifs applicables an 1 ^{er} ianvier	2021						

Fait le.....Signature....



CLAUSE ET ENGAGEMENT (Règlement Général de Protection des Données)

Politique de Protection des données personnelles de l'USM GV RP

L'adhérent est informé que l'association collecte et utilise ses données personnelles renseignées dans le bulletin d'adhésion dans le cadre de son contrat d'adhésion avec l'association.

Les données personnelles de chaque adhérent sont utilisées uniquement à des fins de gestion associative (prise d'une licence nominative, versement de la cotisation, certificat médical...), mais également à des fins statistiques <u>non-nominatives</u>. Ces données ne seront ni cédées, ni vendues à des tierces personnes. Ces informations à caractère personnel sont communiquées aux fédérations FFEPGV et/ou FFRandonnée afin d'établir les licences et les contrats d'assurance qui sont conservées par l'association pendant 2 ans à compter de la fin de saison de l'inscription.

La fourniture de votre adresse e-mail est nécessaire, pour l'envoi des licences par voie dématérialisée. Par ailleurs, cette adresse e-mail permet d'informer l'adhérent sur l'actualité des fédérations (newsletters, enquêtes de satisfaction...).

L'adhérent a cependant la possibilité de ne plus recevoir ces e-mails informatifs en cliquant sur le lien « se désabonner », situé en bas de page de chaque e-mail.

Pendant la période de conservation de vos données, nous mettons en place tous les moyens aptes à assurer la confidentialité et la sécurité de vos données personnelles, de manière à empêcher leur endommagement, effacement ou accès par des tiers non autorisés.

Chaque adhérent est informé qu'il a un droit d'accès, de modification, d'effacement et de portabilité qu'il peut exercer sur ses données personnelles. Pour faire valoir ce droit, l'adhérent devra envoyer un e-mail à l'association à l'adresse suivante : usm.gv.rp@orange.fr ou un courrier à l'adresse de l'association.

Ou un courrier à l'adresse postale de l'association :

USMauloise Gym. Vol. Rando Mairie de Maule 78580 MAULE

♦ Protection des o	données	personnel	les
--------------------	---------	-----------	-----

Je soussigné (nom, prénom)	avoir pris connaissance de la politique
•	s de l'USM GV RP, ainsi que de mes droits liés à ces données à en faire usage dans le cadre légal du RGPD (Règlement
Fait à Maule, le	Signature



Vous êtes un(e) ANCIEN(E) ADHERENT(E)

Si certificat de <u>moins de 3 saisons sans interruption</u> vous devez <u>obligatoirement signer l'attestation</u> cidessous pour un renouvellement d'adhésion.

QUESTIONNAIRE DE SANTE QS - SPORT

Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour renouveler votre licence

<u>A compléter et conserver</u>

Répondez aux questions suivantes par OUI ou par NON	OUI	NON
Durant les 12 derniers mois		
1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ?		
2) Avez ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?		
3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?		
4) Avez vous eu une perte de connaissance ?		
5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez- vous repris sans l'accord d'un médecin ?		
6) Avez-vous débuté un traitement médical <u>de longue durée</u> (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?		
A ce jour :		
7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc)?		
8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?		
9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?		
NB : les réponses formulées relèvent de <u>la seule responsabilité du licencié</u>		
	négativement	
A Maule leSignature:		
PIECES A JOINDRE AU DOSSIER (obligatoires pour participer aux activités)		
Bulletin d'adhésion complété	page 1	
<u>L'attestation de protection des données signée</u> (RGPD)	page 2	
<u>Chèque (ordre USM GV RP)</u> Montant Les chèques ne seront encaissés que fin septembre après la reprise des activités.	€	
Attestation complétée et signée si aucune <u>réponse positive</u> au questionnaire de santé ci-dessus et si certificat de <u>moins de 3 saisons</u>	page 3	
OU <u>Un certificat de non contre indication</u> aux activités de l'association (<u>de moins de 3 mois</u>)	page 4	





obligatoire pour les <u>nouveaux inscrits</u> et pour ceux dont le certificat a <u>plus de 3 saisons</u>

Consignes aux randonneurs, seulement partie signée

page 5

ANCIEN(NE) ADHERENT(E)

votre certificat médical a <u>plus de 3 saisons</u> vous devez <u>obligatoirement le renouveler</u>

NOUVEL(LE) ADHERENT(E)

vous devez <u>obligatoirement fournir</u> le certificat médical ci-dessous

Activités physiques proposées :

Séances diversifiées et adaptées à l'âge et/ou à la condition physique des participants

Document à porter à la connaissance du médecin lors de la visite médicale

*Gym Adultes®

Adhérents adultes en bonne forme.

Renforcement musculaire, travail cardio, travail de la coordination, techniques d'étirement et d'assouplissement à l'aide de différentes techniques (Pilates, BodyZen, Stretching postural...)

*Actigym'Senior ®

*Assurée par des animatrices possédant la qualification « SENIOR ».

Adhérents d'environ 60 ans en bonne condition physique.

Renforcement musculaire, exercices de coordination et d'équilibre, étirements, assouplissements, relaxation.

*Gym'Senior: (Gym'équilbre®, Gym'autonomie®, Gym'mémoire®)

*Assurée par des animatrices possédant la qualification « SENIOR ».

Adhérents de plus de 65 ans pratiquant une activité physique modérée.

Travail de l'équilibre, de la stimulation des sens et de la coordination.

Exercices et jeux collectifs avec matériel divers, parcours.

, Renforcement musculaire et techniques d'étirements.

*Marche nordique : Activité de plein air

*Assurée par une animatrice possédant la qualification « MARCHE NORDIQUE ».

Adhérents adultes en bonne forme.

Travail de l'ensemble du corps, souplesse, travail cardio respiratoire, endurance, renforcement musculaire, équilibre...

RANDONNEE PEDESTRE (FFRandonnée)

encadrée par des animateurs bénévoles diplômés.

Randonnées hebdomadaires de 8 à 15 km le jeudi.

Balades de 5 à 7 km <u>d'un pas tranquille</u>, deux fois par mois le lundi.

CERTIFICAT DE NON CONTRE-INDICATION (de moins de 3 mois) **A remplir par le médecin**

Je soussigné Dr
certifie avoir examiné ce jour Mr / Mme
né(e) le

Qui ne présente aucun antécédent médical déclaré ni pathologie actuellement décelable entraînant une contre-indication formelle aux activités de la gymnastique volontaire (FFEPGV), de la marche nordique et de la randonnée pédestre (FFRandonnée) dans le cadre de l'US Mauloise GV RP.

USM GV RP 😤 ☐			•••••
		Signature du 1	nédecin et cachet professionnel.
	CONSICI	MES A I /ATTE	ENTION DES RANDONNEURS
			TION à la pratique de la randonnée emis avec le dossier d'inscription.
	0-1	, and a grant and a	
con		us facile pour réguler l	ous vêtement, pull ou sweet polaire, coupe-vent), avec ouverture a température.
Vê: Vê:	tement « anti-pluie » tement « coupe-vent » tement « contre le froi		
	ures de randonnée mai des protections pour l		nfortables et imperméables.
1 veste 1 paire 1 coiffu 1 petit g 1 canif 1 boute	DU SAC A DOS légère et imperméable de gants (hiver) ure pour le soleil ou le gobelet pour partager l + 1 bout de ficelle ille d'eau 50cl minim es sacs en plastique (d	froid e café um.	ussures souillées en cas de covoiturage)
Les mer L'itinér Si un m	ipe marche à droite sui mbres du groupe <u>atten</u> aire et le rythme de la	dent aux carrefours sar marche sont indiqués _l	ont maxi (ou suivant les consignes de l'animateur) <u>as traverser les voies</u> . par les animateurs, ainsi que les départs et les arrêts. enir l'animateur en tête du groupe ou le serre-file et dépose son
CO-VOITUR	RAGE		
	de co-voiturage, il sera affiché sur le planning		ation dont le montant variera en fonction du prix des carburants.
	A lire atter	ntivement avant de si	gner et à respecter au cours de la randonnée
je si	igne et je conserv	e la partie haute d	u document pour réviser en cours d'année

NOM: Prénom: Adresse: Tél. fixe: Tél. portable: Adresse Mail en majuscules (envois en destinataires cachés)



J'ai lu les consignes du randonneur,

L'animateur pourra vous demander d'être serre-file.

Fait à Maule, le..... Signature

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Article I

Tous les membres de l'association sont tenus de lire le règlement intérieur, de l'approuver et de le respecter.

Article II

Toutes les activités en salle ou en plein air doivent être encadrées par un animateur. En cas d'absence imprévue de celui-ci, l'activité ne peut avoir lieu et les espaces ou locaux habituellement mis à disposition ne peuvent être utilisés.

Les adhérents doivent se conformer aux instructions des animateurs et aux règlements des locaux mis à disposition (chaussures de sport à usage spécial pour les salles, rangement du matériel, serviette protégeant les tapis...).

Les randonnées pédestres effectuées dans le cadre de l'association doivent être programmées et portées à la connaissance des adhérents par affichage.

Les adhérents de la Randonnée pédestre doivent se conformer aux «Consignes à l'attention des randonneurs», signées à l'inscription.

Article III

Un certificat de non contre-indication pour la pratique de la gymnastique volontaire et (ou) de la randonnée, sur formulaire fourni par l'association, est obligatoire pour tous les adhérents.

Toute personne ayant des problèmes d'ordre physique nouveaux doit le signaler à l'animateur.

Tous les accidents (chute, coup, foulure... ou malaise, même bénin) doivent être signalés sur-le-champ par la victime ou un témoin à l'animateur ou l'animatrice qui prévient le Président(e) de l'association dans les 48 heures En cas de refus de déclaration à l'assurance, l'adhérent signera une décharge.

Article IV

Les activités sont variées. Chaque adhérent choisit ses activités en fonction de ses goûts ou de ses capacités physiques et doit se conformer aux conseils et décisions des animateurs.

Article V

Période d'essai: les nouveaux adhérents pourront faire un essai avant de s'engager pour l'année pendant une période de 15 jours à dater de la remise de leur dossier complet. Sans avis contraire de leur part, l'inscription sera définitive et le chèque encaissé à l'issue de ces 15 jours.

Un « bon d'essai » pour deux séances peut être remis aux nouveaux adhérents.

Article VI

Les horaires de la rentrée, portés à la connaissance des adhérents au début de chaque saison, ne seront maintenus que si le nombre d'inscrits le permet, sinon à partir de fin novembre, le total des heures sera modifié.

Nota: La présence de tous les adhérents est souhaitée aux Assemblées Générales de l'association.

En cas d'absence, il est important de donner son pouvoir.

Règlement intérieur établi le 28-06-94. Modifié le 3-03-2004, le 14-07-2007, le 14-03-2008 et le 01-12-08.







Groupam	GRAS SAVOYE	
Responsal	bilité Civile	
 Dommages Corporels Dommages matériels et immatériels consécutifs Dommage immatériels non consécutifs 		30 000 000€ 15 000 000€ 1 500 000€
Atteintes à l'environnement		5 000 000€ par année
Intoxications alimentaires		5 000 000€ par année
Occupation temporaire de locaux Matériel utilisé temporairement	30 000 00 7 700€ par sinistre (franchise 15	
Responsabilité Mandataire Sociaux		1000 000€
Défense Évênement mettant en jeu la RC Autres aas de défense		300 000€ 50 000€
Indemnisation des c	fommages corporels	
Cette garantie n'est pas obligatoire. Le code du sport prévoit la possibil rappelle néanmoins l'intérêt de sousaire une assurance Individuelle Acc		IAC SPORT 10€/AN Ces garanties se substituent à l'offre de base.
Prise en charge de l'accès à des services d'aide à la personne	700 € dans la limite de 3 semaines	1 5006 dans la limite de un mois
Remboursement des frais médicaux - Dont lunettes - Dont rattrapage scolaire - Location ty	Forfait total de 2 000€ 250€ 16€/j max 3100€ Inclus forfait	Forfait total de 4 0006 5006 2h/j max 7 5006 Inclus forfait
Invalidité Jusqu'à 50% 50-100% sans tierce personne 50-100% avec tierce personne	20 000€ 30 000€ 50 000€	120 0006 150 0006 300 0006
Décès Seul Capital majoré (par conjoint et enfant à charge, maximum 3)	10 000€ +5000€ / personne du foyer	30,000€ +5000€ /personne du foyer
Frais de recherche et secours (sur remboursement des frais enga- gés par la victime)	7700€	7 700€
Assistance - +33 1 41 85 8	1 02 – contrat n°58 225 118	
Raportriement Frais Médicaux à l'étranger Assistance en cas de décès Frais de cercueil Assistance voyage Avance de fond (en cas de vol, perte ou destruction des moyens de paiement et papiers d'identité)	Frais réels pour le transport e	Frais Réels 150 000€ it accompagnement défunt 2 500€ Retour anticipé 2 500€
		ÉBGV





A destination des associations

Siège Mei 2020

TARIFS ADHESIONS (€) - SAISON 2020/2021 TARIFS DES COTISATIONS, LICENCES ET ABONNEMENTS

- Financement dispositif "Plan Solidaire de Développement" compris
 - "sur-cotisations" départementales ou régionales <u>non comprises</u>

Cotisation annuelle par association de 30 adhérents et plus (au 31 août 2020)	60,00€
Cotisation annuelle par association de moins de 30 adhérents (au 31 août 2020)	40,00 €

Type de licence	Tarifs avec abonnement Passion Rando		dont part assurance
-----------------	--	--	------------------------

Répartition de la licence individuelle de base: 10,67 < au département ; 4,12 < à la région ; 7,95 < au national ; 2 < de frais de gestion (charges de production d'une licence, gestion administrative et financière, documentation, promotion) ;
Et pour la Licence Comité : 9 < de cotisation au département ou à la région.

IS - Licence individuelle sans assurance	33,4	0 25,40	-
IR - Licence individuelle avec Responsabilité Civile (RC)	33,8	5 25,85	0,45
IRA - Licence individuelle avec RC et Accidents Corporels (AC)	36,0	0 28,00	2,60
IMPN - Licence individuelle Multiloisirs pleine nature (RC + AC)	46,0	0 38,00	12,60
IR FFSA - double licence avec Fédération Sports Adaptés (RC)	13,5	5 5,55	0,45
IR FFH - double licence avec Fédération Handisport (RC)	13,5	5 5,55	0,45
IR LC MA - double licence avec les Fédérations conventionnées (RC)	22,1	0 14,10	0,45
IRA ANP - Licence Associative Non Pratiquant (RC + AC)	34,7	0 26,70	1,30
IComités - Licence individuelle souscrite auprès d'un comité (RC + AC)	45,0	0 37,00	2,60

Répartition de la licence familiale de base : 21,64 < au département ; 8,37 < à la région ; 16,13 < au national ; 4 < de frais de gestion (charges de production d'une licence, gestion administrative et financière, documentation, promotion)

FS - Licence familiale sans assurance	58,80	50,80	-
FR - Licence familiale avec Responsabilité Civile (RC)	59,25	51,25	0,45
FRA - Licence familiale avec RC et Accidents Corporels (AC)	63,80	55,80	5,00
FMPN - Licence familiale Multiloisirs pleine nature (RC + AC)	83,80	75,80	25,00
FRAMP - Licence familiale Monoparentale (RC + AC)	39,60	31,60	4,80
Fcomités - Licence familiale souscrite auprès d'un comité (RC + AC)	81,80	73,80	5,00